



## **Programme des activités et budget 2019**

## Sommaire

<b>1</b>	<b>Valeurs de référence</b>	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>Aperçu des tâches et projets 2019</b>	<b>4</b>
<b>3</b>	<b>Programme des activités 2019</b>	<b>5</b>
	Tâches générales / Organisation	5
	Gestion / Gestion régionale NPR	5
	Tâches et projets pour l'ensemble de la région	5
	Développement du territoire et transports	5
	Économie et tourisme	7
	Approvisionnement et élimination, Energie	8
	Extraction des matériaux, décharges et transports EDT	10
	Formation	10
	Social et santé	11
	Autres tâches et projets	11
	Tâches et projets semi-régionaux	12
	Agglomération biennoise	12
	Lyss/Aarberg	12
	Anet/Cerlier	13
	Rive gauche du lac de Bienne	13
<b>4</b>	<b>Budget 2019</b>	<b>14</b>

## 1 Valeurs de référence

Le programme des activités et le budget 2019 donnent un aperçu sur les activités prévues de l'Association s.b/b et leur financement. Il s'appuie sur l'Instrument de conduite 2016 (Programme pluriannuel 2017–2020) et les valeurs de référence suivantes:

### Cotisations des membres

Les cotisations des membres restent inchangées à 5 fr. 10 par habitant pour les membres intégraux, à 2 fr. 10 par habitant pour les membres doubles et à 1 franc par habitant pour les membres associés.

### Subventions cantonales

En règle générale, les montants des subventions cantonales ne sont pas fixés par la loi, mais décidés en fonction des projets. Il s'avère donc impossible de procéder à une budgétisation exacte dans tous les cas. En outre, pour certains projets, la clef de répartition des frais et les subventions communales doivent être encore décidées.

Le budget 2019 part du principe que les subventions cantonales seront à disposition dans l'ordre de grandeur actuel. Si cela ne devait pas être le cas, les charges devraient être réduites en conséquence et/ou il faudrait examiner des abandons éventuels.

### Excédent de charges

Le budget 2019 prévoit un excédent de charges de 4'640 fr.

### Fonds propres

Avec l'excédent de charges budgété, les fonds propres baisseront fin 2019 à environ 100'000 fr. Cela correspond à la valeur cible fixée par le Comité.

### Financement spécial pour les tâches régionales

Depuis 2008, le financement spécial est à la disposition des tâches régionales. L'utilisation de la fortune est régie par les Statuts. Les tâches ordinaires accomplies par l'Association ne peuvent pas être couvertes par le biais du financement spécial. Le Comité directeur est habilité à effectuer des prélèvements de 30'000 fr. par cas et de 120'000 fr. par an. Des dépenses plus élevées sont décidées par l'Assemblée des membres, compte tenu du fait que seuls les membres ayant participé à l'alimentation du financement spécial bénéficient du droit de vote.

Le Comité directeur a assorti l'utilisation du financement spécial des principes concrets suivants:

- Utilisation prioritaire des moyens pour des projets et des activités contribuant de manière tangible et manifeste à l'atteinte d'objectifs d'importance régionale ou semi-régionale.
- Engagement de moyens également pour la phase initiale et de clarification de projets importants, surtout ceux découlant de l'Instrument de conduite.
- L'Instrument de conduite sert de critère d'appréciation pour déterminer si un projet est digne d'être soutenu ou non.

Les prélèvements sont à décider selon les règles du jeu susmentionnées. Environ 404'000 fr. seront encore à disposition début 2019.

## **2 Aperçu des tâches et projets 2019**

### **Tâches durables**

- Conduite générale des affaires et des activités des conférences
- Mise en œuvre de la Nouvelle politique régionale (NPR)
- Soutien de la Chambre économique Bienne-Seeland et de Tourisme Bienne Seeland
- Mise en œuvre de la Conception régionale des transports et de l'urbanisation (CRTU) Bienne-Seeland
- Mise en œuvre du Projet d'agglomération Bienne/Lyss
- Mise en œuvre du Plan directeur «Extraction de matériaux, décharges et transports EDT Bienne-Seeland»
- Mise en œuvre de la Planification agricole du Seeland occidental
- Service de conseils en énergie du Seeland

### **Poursuite des projets en cours**

- Projets NPR «Pont de l'Avenir» et «Tâches et collaboration des organisations touristiques de la région Bienne-Seeland»
- Phase expérimentale du Pool régional de mesures de remplacement et de compensation écologique / Organe de coordination «Nature + Paysage» (2018 - 2019)
- Géoportail régional [www.geoseeland.ch](http://www.geoseeland.ch)
- Mise en œuvre du concept global de mobilité, branche Est de l'A5
- Contribution à la cartographie des sols du Grand Marais (2016-2020)
- Renforcement de la formation professionnelle dans la région seeland.biel/bienne
- Préparation de la révision du Plan directeur EDT
- Région solaire Seeland

### **Nouvelles tâches/projets**

- CRTU 2021 et Projet d'agglomération de 4<sup>e</sup> génération
- Planification régionale du réseau cyclable
- Plan directeur régional «Énergie éolienne»

### **Projets achevés 2018**

- Renouvellement communication/site Internet
- Plan directeur intercommunal réaffectation du tracé CFF La Neuveville-Douanne

### 3 Programme des activités 2019

#### Tâches générales / Organisation

##### Gestion / Gestion régionale NPR

Tâche / Activités	Les tâches englobent l'encadrement des organes (Assemblée des membres, Comité directeur, Conférences spécialisées et régionales, Groupe d'accompagnement parlementaire), administration, finances, communication et relations publiques, ainsi que la gestion régionale de la Nouvelle politique régionale (NPR) conformément à la convention de prestations avec la Promotion économique du Canton Berne (information, conseils, communication, programme d'encouragement régional).		
Budget	Charges	230'000	compte 010.300
	Produits	80'000	compte 090.400
	Résultat net	150'000	
Instrument de conduite	Fiches de mesures n <sup>os</sup> 1 et 17		
Compétence	Comité directeur		

#### Tâches et projets pour l'ensemble de la région

##### Développement du territoire et transports

##### CRTU Bienne-Seeland 2021 / Projet d'agglomération Bienne/Lyss de 4<sup>e</sup> génération

Tâche	Selon l'art. 98 de la Loi cantonale sur les constructions, l'Association s.b/b est compétente pour la planification directrice régionale. Cela comprend en particulier l'élaboration des Conceptions régionales des transports et de l'urbanisation (CRTU) Bienne-Seeland. Le Projet d'agglomération Bienne/Lyss fait partie intégrante des CRTU. Les CRTU et le Projet d'agglomération doivent être remaniés tous les quatre ans selon les consignes de la Confédération et du Canton.		
Activités	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ébauche CRTU 2021</li> <li>- Ébauche du Projet d'agglomération de 4<sup>e</sup> génération</li> <li>- Préparation de la participation</li> </ul>		
Budget	Charges	159'000	compte 110.301
	Produits	119'060	comptes 190.400.01 / 190.410.03
	Résultat net	39'940	
Instrument de conduite	Fiche de mesures n° 3		
Compétence	Conférence «Développement du territoire et paysages» (CRTU) / Conférence «Agglomération biennoise» (Projet d'agglomération)		

##### Planification régionale du réseau cyclable

Tâche	Selon le Plan sectoriel cantonal pour le trafic cycliste, s.b/b est compétente pour la planification régionale du réseau cyclable. Les itinéraires cyclables régionaux (en complément au réseau cantonal), la désignation des besoins d'agir et les mesures en résultant sont définis dans la planification régionale du réseau cyclable. La planification du réseau cyclable est une base importante pour les CRTU et le Projet d'agglomération.		
Activités	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ébauche de la planification du réseau cyclable et</li> <li>- Préparation de la participation</li> </ul>		

Budget	Charges	60'000	compte 110.302
	Produits	52'000	comptes 190.400.05 / 190.410.04
	Résultat net	8'000	

Instrument de conduite Fiche de mesures n° 3

Compétence Conférence «Développement du territoire et paysages» / Conférence «Agglomération biennoise (agglomération)»

#### **Plan directeur régional «Énergie éolienne»**

Tâche Selon l'art. 98 de la Loi cantonale sur les constructions, l'Association s.b/b est compétente pour la planification directrice régionale. Selon le Plan directeur cantonal, les régions doivent élaborer des plans directeurs régionaux pour l'énergie éolienne jusqu'en 2020. Cela doit inclure la détermination des zones dans lesquelles des éoliennes d'une hauteur de plus de 30 mètres peuvent être réalisées. La planification directrice régionale est la condition préalable pour les procédures de planification et d'approbation des communes.

Activités

- Module 1: rapport de base et recommandations
- Décision sur la procédure à suivre

Budget	Charges	40'000	compte 110.303
	Produits	20'000	compte 190.400.09
	Résultat net	20'000	

Instrument de conduite Fiche de mesures n° 3

Compétence Conférence «Développement du territoire et paysages»

#### **Mise en œuvre/Adaptation CRTU**

Tâche s.b/b initie et accompagne la mise en œuvre des mesures régionales et sous-régionales, et représente les intérêts de la planification directrice régionale vis-à-vis de la Confédération, du Canton et des communes. En cas de besoin urgent, des adaptations extraordinaires des CRTU sont effectuées (frais à la charge du requérant).

Activités

- Prises de position sur les planification et projets de la Confédération, du canton, régions voisines et communes, représentation de l'Association s.b/b dans les organisations de projets
- Adaptations extraordinaires des CRTU (Centre hospitalier Bienne, Rolex Bienne)
- Réponse aux questions concernant les CRTU

Budget	Charges	25'000	compte 130.303
	Produits	20'000	comptes 190.400.03, 190.410.05
	Résultat net	5'000	

Instrument de conduite Fiche de mesures n° 3

Compétence Conférence «Développement du territoire et paysages»

#### **Organe de coordination «Nature + Paysage»**

Tâche L'organe de coordination «Nature + Paysage» exploite le Pool régional de mesures de remplacement et de compensation écologique (PRMR), soutient les organes s.b/b lors de questions techniques en termes de développement et de soin du paysage et encourage la mise en réseau des intervenants. Les travaux se limitent pour l'instant à une phase

expérimentale jusqu'à fin 2019.

Activités	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en service du PRMR</li> <li>- Événement de mise en réseau</li> <li>- Autres activités selon le programme de travail</li> </ul>		
Budget	Charges	15'000	compte 130.303
	Produits	0	0
	Résultat net	15'000	
Instrument de conduite	Fiche de mesures n° 22		
Compétence	Conférence «Développement du territoire et paysages»		

## Économie et tourisme

### Soutien de CEBS et TBS

Tâche	L'Association s.b/b soutient la chambre économique Bienne-Seeland (CEBS) et Tourisme Bienne-Seeland (TBS) avec une cotisation de membre annuelle respective de 155'000 fr. s.b/b siège au Comités de CEBS et TBS, accompagne leurs activités et fait valoir les intérêts des communes et de la région.		
Activités	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordination avec CEBS et TBS</li> <li>- Traitement des affaires actuelles selon les besoins</li> </ul>		
Budget	Charges	155'000	compte 410.300 (adhésion CEBS)
		155'000	compte 420.300 (adhésion TBS)
	Produits	0	
	Résultat net	310'000	
Instrument de conduite	Fiche de mesures n° 24		
Compétence	Conférence «Économie et tourisme»		

### Coordination et mise en réseau

Tâche	La Conférence «Économie et tourisme» traite les affaires actuelles, initie et accompagne des projets régionaux globaux ou sous-régionaux dans son domaine spécialisé.		
Activités	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Forum du tourisme Biel/Bienne Seeland</li> <li>- Traitement des affaires actuelles selon besoins</li> </ul>		
Budget	Charges	5'000	compte 130.302
	Produits	0	
	Résultat net	5'000	
Instrument de conduite	Fiche de mesures n° 24		
Compétence	Conférence «Économie et tourisme»		

### Développement des projets NPR

Tâche	Des projets innovateurs dans le milieu rural peuvent être soutenus avec une aide financière ou un prêt, s'ils contribuent à la majoration de valeur et à la compétitivité. La Nouvelle politique régionale (NPR) est une tâche d'intérêt commun pour la Confédération, le Canton et la région. Selon le contrat de prestations conclu avec le du Canton de Berne, s.b/b est compétente pour la mise en œuvre dans le Seeland. Il existe une étroite collaboration avec la CEBS pour le point fort d'encouragement «industrie».		
Activités	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseils et soutien des responsables de projets lors du développement</li> </ul>		

			de projets et de la mise au point des propositions de projets
			- Prise de position sur des propositions de projets et dépôt auprès du Canton
			- Accompagnement des projets NPR en cours
			- Élaboration du Programme d'encouragement 2020–2023
Budget	Charges	75'000	Compte 140.301
	Produits	75'000	Compte 190.400.02
	Résultat net	0	
Instrument de conduite	Fiche de mesures n° 1		
Compétence	Conférence «Économie et tourisme»		

#### **Direction de projet des projets NPR**

Tâche	L'Association s.b/b est responsable des projets NPR «Pont de l'Avenir» et «Tâches et collaboration des organisations touristiques de la région Bienne-Seeland» et de la direction de projet.		
Activités	« Pont de l'Avenir »:		
	- Décision de base quant à la poursuite		
	- Élaboration du concept-cadre, préparation du concours de projet		
	«Tâches et collaboration des organisations touristiques»		
	- Mise en œuvre des mesures provenant des ateliers de travail 1 et 2		
	- Atelier de travail 3 (financement) et 4 (collaboration avec le Jura bernois)		
Budget	«Pont de l'Avenir»:		
	Charges	50'000	compte 140.305
	Produits	50'000	comptes 190.400.08, 190.410.01, 190.420.02
	Résultat net	0	
	«Tâches et collaboration des organisations touristiques»:		
	Charges	70'000	compte 140.303
	Produits	70'000	comptes 190.400.04, 190.420.03
	Résultat net	0	
Instrument de conduite	Fiche de mesures n° 1		
Compétence	Comité directeur / Conférence «Économie et tourisme»		

### **Approvisionnement et élimination, Energie**

#### **Coordination et mise en réseau**

Tâche	La Conférence «Approvisionnement et élimination» encourage la mise en réseau et la coordination entre les communes, le Canton et les intervenants régionaux dans les domaines «approvisionnement et élimination» et «énergie». Elle traite les affaires actuelles, initie et accompagne des projets régionaux ou semi-régionaux dans leur domaine spécialisé. Par ailleurs, elle assume la conduite de la Commission «Élimination des déchets EOS».		
Activités	Coordination et mise en réseau:		
	- Accompagnement du Service régional de conseils en énergie		
	- Accompagnement de la Région solaire Seeland		
	- Traitement des affaires actuelles selon besoins		
	- Direction de la Commission EOS en charge de l'élimination des déchets		



Budget	Charges	10'000	compte 130.304
	Produits	0	
	Résultat net	10'000	
	Commission EOS en charge de l'élimination des déchets:		
	Charges	4'000	compte 310.300
	Produits	4'000	compte 310.410
	Résultat net	0	
Instrument de conduite	Fiche de mesures n° 23		
Compétence	Conférence «Approvisionnement et élimination»		

### Service de conseils en énergie du Seeland

Tâche	Le Service de conseils en énergie du Seeland est un service d'information public sur le thème de l'énergie dans le Seeland. Il offre aux particuliers, entreprises et communes des conseils neutres sur les questions énergétiques dans le secteur de la construction. La Conférence «Approvisionnement et élimination» accompagne le Service de conseils en énergie, qui est mené sur la base d'une convention de prestations avec le Canton. La convention de prestations contient un cahier des charges à caractère obligatoire pour le conseiller en énergie (Kurt Marti).		
Activités	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseils aux particuliers, entreprises et communes</li> <li>- Relations publiques et information</li> <li>- Formation et cours</li> </ul>		
Budget	Charges	253'400	Comptes 510.300, 510.302, 510.303
	Produits	221'700	Comptes 510.400, 510.420, 510.430
	Résultat net	31'700	Compte 510.410
	Le budget est basé sur une cotisation des membres de 20 ct/habitant (compte 510.410). Il prévoit un excédent de charges de 5'700 fr. financé par la fortune du Service de conseils en énergie (compte 510.430). L'excédent de charges résulte de la réduction de la subvention cantonale fin 2014. Le Comité directeur a décidé de financer provisoirement les déficits qui en résultent à l'aide de la fortune du Service de conseils en énergie (état fin 2017: 80'416 fr.).		
Instrument de conduite	Fiche de mesures n° 23		
Compétence	Conférence «Approvisionnement et élimination»		

### Région solaire du Seeland

Tâche	Le Seeland dispose d'un grand potentiel en énergie solaire. L'Association s.b/b veut contribuer à positionner le Seeland comme région solaire et continuer à développer l'utilisation de l'énergie solaire. D'ici 2020, on vise une augmentation de la part de l'électricité solaire d'environ 2% (fin 2016) à environ 5%. Pour cela, des mesures seront mises en œuvre dans les domaines de la communication, de l'encouragement et des systèmes d'incitation, de la réalisation d'installations solaires, de la commercialisation et de la distribution ainsi que de l'innovation. La Plateforme solaire Seeland a été chargée de la mise en œuvre. Il existe un contrat de prestations pour quatre ans (2017-2020).		
Activités	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déblocage du Programme annuel</li> <li>- Accompagnement lors de la mise en œuvre</li> </ul>		
Budget	Charges	30'000	compte 110.305
	Produits	3'000	compte 190.410.02
	Résultat net	27'000	

Instrument de conduite Fiche de mesures n° 12

Compétence Conférence «Approvisionnement et élimination»

### Extraction des matériaux, décharges et transports EDT

#### Plan directeur «Extraction des matériaux, décharges et transports (EDT) Bienne-Seeland»

Tâche L'Association s.b/b est compétente pour élaborer et mettre en œuvre le Plan directeur régional «Extraction des matériaux, décharges et transports (EDT) Bienne-Seeland». La Conférence «EDT» traite toutes les questions actuelles dans son domaine spécialisé et prépare les affaires à l'attention du Comité directeur.

Activités

- Direction de la Conférence
- Préparation du monitoring et controlling des réserves d'extraction et de décharges
- Traitement des affaires actuelles selon besoins

Budget	Charges	20'000	compte 320.300
	Produits	12'000	compte 320.410
	Résultat net	8'000	

Instrument de conduite Fiche de mesures n° 16

Compétence Conférence «EDT»

### Formation

#### Coordination et mise en réseau

Tâche La Conférence «Formation» encourage la mise en réseau et la coordination entre les communes, le Canton et les écoles dans la région. Elle traite les affaires actuelles, initie et accompagne des projets régionaux ou semi-régionaux dans son domaine spécialisé.

Activités

- Soirée thématique pour les communes sur un thème actuel
- Mise en réseau des écoles professionnelles et des gymnases
- Traitement des affaires actuelles selon besoins

Budget	Charges	10'000	compte 130.305
	Produits	0	
	Résultat net	10'000	

Instrument de conduite Fiche de mesures n° 9

Compétence Conférence «Formation»

#### Renforcement de la formation professionnelle dans la région seeland.biel/bienne

Tâche L'Association s.b/b s'engage avec la Chambre économique Bienne-Seeland, les écoles de formation professionnelle et les associations de la branche pour proposer une offre de formation professionnelle variée et attrayante dans la région. Le groupe de travail commun «Formation professionnelle» sert d'organe de coordination.

Activités

- Encadrement du groupe de travail «Formation professionnelle» et du groupe d'accompagnement stratégique
- Élaboration d'une stratégie et mise en œuvre de mesures
- Représentation des intérêts par rapport au Canton

Budget	Charges	9'000	compte 110.307
	Produits	0	

	Résultat net	9'000
Instrument de conduite	Fiche de mesures n° 28	
Compétence	Conférence «Formation»	

### Social et santé

#### Coordination et mise en réseau

Tâche	La Conférence «Social et santé» encourage la mise en réseau et la coordination entre les communes, le Canton et les prestataires actifs au niveau régional. Elle traite les affaires actuelles, initie et accompagne des projets régionaux ou semi-régionaux dans son domaine spécialisé.		
Activités	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Soirée thématique pour les communes sur un thème actuel</li> <li>- Accompagnement de la mise en œuvre «Service spécialisé régional de l'insertion professionnelle»</li> <li>- Accompagnement de la mise en œuvre «Lignes directrices pour une pratique coordonnée de plafonnement des loyers pour les bénéficiaires de l'aide sociale»</li> <li>- Traitement des affaires actuelles selon besoins</li> </ul>		
Budget	Charges	15'000	compte 130.301
	Produits	0	
	Résultat net	15'000	
Instrument de conduite	Fiche de mesures n° 7		
Compétence	Conférence «Social et santé»		

### Autres tâches et projets

#### Géoportail régional [www.geoseeland.ch](http://www.geoseeland.ch)

Tâche	Depuis 2009, le géoportail <a href="http://www.geoseeland.ch">www.geoseeland.ch</a> offre un accès simple et gratuit aux données géographiques communales et régionales (entre autres, registre foncier et plan de zones, réserves de terrains à bâtir, CRTU/Plan directeur). Le géoportail est exploité par la communauté de travail des géomètres du Seeland et cofinancé par s.b/b. En 2018, il a été largement mis à jour.		
Activités	- Poursuite de l'exploitation sur la base de la convention de prestations 2015–2019		
Budget	Charges	27'000	compte 150.300
	Produits	0	
	Résultat net	27'000	
Instrument de conduite	Fiche de mesures n° 10		
Compétence	Comité directeur		

## Tâches et projets semi-régionaux

### Agglomération biennoise

#### Mise en œuvre du projet d'agglomération Bienne/Lyss

Tâche	s.b/b est compétente pour élaborer et mettre en œuvre le projet d'agglomération Bienne/Lyss. Le projet d'agglomération de 3 <sup>e</sup> génération a été déposé fin 2016 et reconnu par la Confédération. Le déblocage des moyens par le Parlement fédéral est prévu pour la mi-2019. Les travaux pour le projet d'agglomération Bienne/Lyss de 4 <sup>e</sup> génération commenceront en 2019. Ceux-ci font partie intégrante du CRTU 2021.		
Activités	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutien des communes, gestion des listes de mesures</li> <li>- Coordination avec d'autres planifications/projets dans l'agglomération</li> <li>- Corapports et prises de position sur les planifications des communes</li> <li>- Groupe de travail «Développement du territoire et transports»</li> </ul>		
Budget	Charges	25'000	compte 210.300
	Produits	8'500	compte 290.400.01
	Résultat net	16'500	
Instrument de conduite	Fiche de mesures n° 4		
Compétence	Conférence « Agglomération biennoise »		

#### Concept global de mobilité, branche Est de l'A5

Tâche	En 2016, en vue de l'ouverture de la branche Est de l'A5 en octobre 2017, la Conférence «Agglomération biennoise» a élaboré le «Concept global de mobilité, branche Est de l'A5» et le programme de mise en œuvre pour les mesures d'urgence. Grâce aux mesures, la part de la charge sur le réseau routier due au trafic individuel motorisé (TIM) dans le domaine du contournement Ouest manquant doit être minimisée, la part des TP et de la mobilité douce sera augmentée dans la totalité du trafic et la fluidité du trafic sera garantie. Dès 2019, d'autres mesures du Concept global de mobilité seront mises en œuvre.		
Activités	- Préparation, coordination et réalisation des mesures selon le programme de mise en œuvre 2019/2020		
Budget	Charges	157'500	compte 210.301
	Produits	126'000	comptes 290.400.05, 290.410.03
	Résultat net	31'500	
Instrument de conduite	Fiche de mesures n° 25		
Compétence	Conférence «Agglomération biennoise»		

### Lyss/Aarberg

#### Coordination et mise en réseau

Tâche	La Conférence «Lyss/Aarberg» traite, si besoin, des thèmes qui sont importants pour la sous-région.		
Activités	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Deux séances des Exécutifs communaux</li> <li>- Traitement des affaires actuelles selon besoins</li> </ul>		
Budget	Charges	5'000	compte 220.300
	Produits	0	
	Résultat net	5'000	
Compétence	Conférence «Lyss/Aarberg»		

**Anet/Cerlier****Coordination et mise en réseau**

Tâche	La Conférence «Anet/Cerlier» est compétente pour la mise en œuvre de la Planification agricole du Seeland occidental et traite, si nécessaire, d'autres thèmes importants pour la sous-région.		
Activités	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Deux séances des Exécutifs communaux</li> <li>- Accompagnement de la cartographie des sols du Grand Marais (Responsabilité: Pro Agricultura Seeland)</li> <li>- Traitement des affaires actuelles selon besoins</li> </ul>		
Budget	Charges	6'000	Compte 230.300
	Produits	0	
	Résultat net	6'000	
Instrument de conduite	Fiche de mesures n° 13		
Compétence	Conférence «Anet/Cerlier»		

**Cartographie des sols du Grand Marais**

Tâche	La cartographie des sols du Grand Marais est une mesure de la Planification agricole du Seeland occidental. Elle est mise en œuvre sous la compétence de Pro Agricultura Seeland (PAC). s.b/b apporte une contribution financière de 120'000 fr.		
Activités	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contribution aux travaux de projet (2016–2020)</li> </ul>		
Budget	Charges	24'000	compte 230.301
	Produits	0	
	Résultat net	24'000	
Instrument de conduite	Fiche de mesure n° 13		
Compétence	Conférence «Anet/Cerlier»		

**Rive gauche du lac de Bienne****Mise en œuvre Plan directeur/CRTU Biel-Seeland**

Tâche	La Conférence «Rive gauche du lac de Bienne» est compétente pour la mise en œuvre des contenus des CRTU sur la rive gauche du lac de Bienne. Cela comprend l'accompagnement des projets d'infrastructures de la Confédération et du Canton (chemin de fer, route nationale), la coordination avec les services fédéraux et cantonaux, et le lancement de planifications sous-régionales.		
Activités	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagnement du projet «Tunnel de Gléresse» (CFF), réfection globale UPlaNS A5 (OFROU) et projet définitif du tunnel de Douanne de l'A5 (OPC)</li> <li>- Initiation/Accompagnement du Manuel pour la conception des mesures d'infrastructures sur la rive gauche du lac de Bienne</li> <li>- Traitement des affaires actuelles selon besoins</li> </ul>		
Budget	Charges	15'000	compte 240.300
	Produits	7'500	compte 290.400.04
	Résultat net	7'500	
Instrument de conduite	Fiche de mesures n° 18		
Compétence	Conférence «Rive gauche du lac de Bienne»		

## 4 Budget 2019

Compte	Appellation	Budget 2019		Budget 2018		Compte 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>0</b>	<b>Tâches générales / Organisation</b>	<b>328'000.00</b>	<b>110'000.00</b>	<b>328'000.00</b>	<b>87'500.00</b>	<b>301'805.82</b>	<b>90'223.50</b>
010.300	Gestion des affaires / management régional NPR	230'000.00		230'000.00		230'001.80	
010.301	Renouvellement communication / site Internet	0.00		30'000.00		0.00	
020.300	Indemnisation des organes	40'000.00		40'000.00		42'258.80	
030.300	Frais secondaires	10'000.00		10'000.00		12'487.50	
040.300	Traductions	40'000.00		10'000.00		9'631.30	
040.400	Subvention cantonale pour traductions		30'000.00		7'500.00		7'223.50
050.300	Divers	8'000.00		8'000.00		7'426.42	
090.400	Subventions cantonales		80'000.00		80'000.00		83'000.00
090.410	Recettes divers		0.00		0.00		0.00
<b>1</b>	<b>Tâches et projets pour l'ensemble de la région</b>	<b>601'500.00</b>	<b>409'059.65</b>	<b>427'000.00</b>	<b>280'000.00</b>	<b>277'465.40</b>	<b>147'828.00</b>
110.301	CRTU Bienne-Seeland / Projet d'agglomération	159'000.00		80'000.00		0.00	
110.302	Planification régionale du réseau cyclable	60'000.00		0.00		0.00	
110.303	Plan directeur Energie éolienne	40'000.00		0.00		0.00	
110.305	Région solaire Seeland	30'000.00		30'000.00		19'573.40	
110.306	Projet Pratique des loyers pour l'aide sociale	0.00		0.00		14'471.70	
110.307	Renforcement de la formation professionnelle dans la région s.b/b	9'000.00		10'000.00		14'161.00	
130.300	Réserve pour projets / clarifications	1'500.00		5'000.00		1'322.70	
130.301	Social et santé	15'000.00		15'000.00		9'193.00	
130.302	Économie et tourisme	5'000.00		5'000.00		10'267.40	
130.303	Aménagement du territoire et paysages	40'000.00		30'000.00		50'556.30	
130.304	Approvisionnement et élimination	10'000.00		10'000.00		10'083.20	
130.305	Formation	10'000.00		10'000.00		9'997.55	
140.301	NPR, lancement des projets	75'000.00		75'000.00		68'571.95	
140.303	Projet NPR, Collaboration des organisations touristiques	70'000.00		0.00			
140.304	Projet NPR, Village de vacances	0.00		60'000.00		20'402.15	
140.305	Projet NPR, Pont de l'Avenir	50'000.00		70'000.00		21'865.05	
150.300	RegioGIS Seeland	27'000.00		27'000.00		27'000.00	
190.400	Subventions cantonales:						
190.400.01	CRTU Bienne-Seeland / Projet d'agglomération		110'651.00		60'000.00		0.00
190.400.02	NPR, lancement des projets		75'000.00		75'000.00		68'571.95
190.400.03	Aménagement du territoire et paysages		5'000.00		15'000.00		27'435.85
190.400.04	Projet NPR, Collaboration des organisations touristiques		59'570.00				
190.400.05	Planification régionale du réseau cyclable		30'000.00				
190.400.06	Projet NPR, Village de vacances		0.00		49'980.00		16'995.00
190.400.08	Projet NPR, Pont de l'Avenir		38'450.00		53'830.00		14'968.35
190.400.09	Plan directeur Energie éolienne		20'000.00		0.00		4'776.50
190.400.10	Pratique des loyers pour l'aide sociale		0.00		0.00		4'776.50
190.410	Subventions communales/autres:						
190.410.01	Projet NPR, Pont de l'Avenir		7'700.00		10'780.00		4'610.80
190.410.02	Région solaire Seeland		3'000.00				
190.410.03	CRTU Bienne-Seeland / Projet d'agglomération		8'408.65				
190.410.04	Planification régionale du réseau cyclable		22'000.00				
190.410.05	Aménagement du territoire et paysages		15'000.00				
190.420	Prélèvement sur financement spécial						
190.420.01	Projet NPR, Village de vacances		0.00		10'020.00		3'407.15
190.420.02	Projet NPR, Pont de l'Avenir		3'850.00		5'390.00		2'285.90
190.420.03	Projet NPR, Collaboration des organisations touristiques		10'430.00				

Compte	Appellation	Budget 2019		Budget 2018		Compte 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>2</b>	<b>Tâches et projets semi-régionaux</b>	<b>232'500.00</b>	<b>142'000.00</b>	<b>370'000.00</b>	<b>248'250.00</b>	<b>741'610.15</b>	<b>550'125.90</b>
210.300	Agglomération biennoise	25'000.00		60'000.00		63'126.20	
210.301	Concept global de mobilité, état de la branche Est	157'500.00		120'000.00		361'948.10	
210.310	Gestion mobilité agglomération biennoise	0.00		110'000.00		138'012.10	
210.311	Attribution au financement spécial gestion mobilité	0.00		0.00		0.00	
210.410	Subventions communales gestion mobilité		0.00		110'000.00		84'868.00
210.411	Prélèvement sur financement spécial gestion mob.		0.00				53'144.10
220.300	Lyss/Aarberg	5'000.00		5'000.00		0.00	
230.300	Anet/Cerlier	6'000.00		6'000.00		5'709.90	
230.301	Planification agricole Seeland ouest	24'000.00		24'000.00		24'000.00	
240.300	Rive gauche du lac de Biene	15'000.00		15'000.00		11'997.15	
240.302	Plan directeur réaffectation du tracé CFF	0.00		30'000.00		136'816.70	
290.400	Subventions cantonales:						
290.400.01	Agglomération biennoise		8'500.00		30'000.00		23'605.00
290.400.04	Rive gauche du lac de Biene		7'500.00		7'500.00		5'998.55
290.400.05	Concept global de mobilité		36'750.00		48'000.00		147'650.00
290.400.06	Anet/Cerlier		0.00		2'500.00		2'354.95
290.400.07	Plan directeur réaffectation du tracé CFF		0.00		7'500.00		28'932.10
290.410	Subventions communales/autres:						
290.410.02	Plan directeur réaffectation du tracé CFF		0.00		18'750.00		93'418.00
290.410.03	Concept global de mobilité		89'250.00		24'000.00		110'155.20
<b>3</b>	<b>Groupes de travail et conférence EDT</b>	<b>24'000.00</b>	<b>16'000.00</b>	<b>30'000.00</b>	<b>19'000.00</b>	<b>22'489.00</b>	<b>14'530.50</b>
310.300	Élimination des déchets EOS	4'000.00		4'000.00		2'592.80	
310.410	Contributions communales à l'élimination des déchets EOS		4'000.00		4'000.00		713.60
310.430	Prélèvement financement spécial élimination des déchets EOS						1'879.20
320.300	Conférence Extraction de matériaux, décharges, transports EDT	20'000.00		20'000.00		19'896.20	
320.301	Plan directeur EDT	0.00		6'000.00			
320.400	Subventions cantonales		0.00		3'000.00		0.00
320.410	Subventions EDT		12'000.00		12'000.00		11'937.70
<b>4</b>	<b>Mandats de prestations</b>	<b>310'000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>310'000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>310'000.00</b>	<b>0.00</b>
410.300	Chambre économique Biene-Seeland	155'000.00		155'000.00		155'000.00	
420.300	Tourisme Biene Seeland	155'000.00		155'000.00		155'000.00	
<b>5</b>	<b>Conseils en énergie</b>	<b>253'400.00</b>	<b>253'400.00</b>	<b>253'900.00</b>	<b>253'900.00</b>	<b>273'488.40</b>	<b>273'488.40</b>
510.300	Honoraires du conseiller en énergie	180'900.00		180'900.00		180'900.00	
510.302	Tenue des comptes	2'500.00		2'500.00		2'948.40	
510.303	Conseiller en énergie prestations supplémentaires	70'000.00		70'000.00		89'640.00	
510.309	Divers conseils en énergie	0.00		500.00		0.00	
510.330	Attribution au financement spécial	0.00		0.00		0.00	
510.400	Subventions cantonales		116'000.00		114'000.00		116'174.80
510.410	Cotisations de membres		31'700.00		31'000.00		31'057.20
510.420	Recettes des conseils en énergie		100'000.00		100'000.00		115'060.00
510.430	Prélèvement sur financement spécial		5'700.00		8'900.00		11'196.40
510.440	Recettes diverses		0.00		0.00		0.00
<b>9</b>	<b>Finances</b>	<b>0.00</b>	<b>814'300.00</b>	<b>0.00</b>	<b>804'500.00</b>	<b>0.00</b>	<b>797'721.45</b>
900.310	Intérêts sur financement spécial	0.00		0.00		0.00	
900.400	Cotisations des membres		814'000.00		804'000.00		797'421.40
900.410	Intérêts bancaires		300.00		500.00		300.05
900.420	Recettes diverses		0.00		0.00		0.00
<b>Total I</b>		<b>1'749'400.00</b>	<b>1'744'759.65</b>	<b>1'718'900.00</b>	<b>1'693'150.00</b>	<b>1'926'858.77</b>	<b>1'873'917.75</b>
<b>Excédent de charges</b>			<b>4'640.35</b>		<b>25'750.00</b>		<b>52'941.02</b>
<b>Excédent de revenus</b>							
<b>Total II</b>		<b>1'749'400.00</b>	<b>1'749'400.00</b>	<b>1'718'900.00</b>	<b>1'718'900.00</b>	<b>1'926'858.77</b>	<b>1'926'858.77</b>